CHIFFRES CLÉS

1	siège national
97	délégations départementales
113	structures médico-éducatives
240	structures au service des personnes adultes
29	structures de travail adapté
32	structures Handas (handicaps associés)
30 000	personnes accueillies ou accompagnées (établissements et services)
130	séjours de vacances organisés par APF Évasion
770	actions de formation réalisées par APF Formation
530 736	donateurs (ayant fait au moins un don en 2009)
27 483	adhérents à jour de cotisation
25 000	bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)

(chiffres au 31/12/2009)

113 structures médico-éducatives

- → 15 centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- → 67 services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD)
- → 1 centre de rééducation fonctionnelle
- → 21 instituts d'éducation motrice (IEM)
- → 3 IEM pour collégiens, lycéens et étudiants
- → 4 IEM de formation professionnelle (IEM FP)
- → 2 foyers scolaires

Estimation du nombre total de jeunes accueillis fin 2009 : 5 456 (CAMSP : 1 510, SESSD : 2 148, IEM : 1 798)

220 structures au service des personnes adultes.

- 116 services spécialisés pour la vie autonome à domicile comprenant :
  - → 63 services d'accompagnement à la vie sociale
  - → 28 services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
  - → 21 services auxiliaires de vie, d'aide et d'accompagnement à domicile
  - → 3 services de soins infirmiers à domicile
  - → des services d'accompagnement des travailleurs handicapés
- 63 établissements d'hébergement dont :
  - → 48 foyers de vie
  - → 6 maisons d'accueil spécialisé
  - → 9 foyers d'accueil médicalisé
- Des foyers recevant des travailleurs handicapés
- 10 accueils de jour
- 6 services d'appartements regroupés
- Des lieux d'accueil temporaire
- 25 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES, ÉTABLISSEMENTS, SERVICES MÉDICO-SOCIAUX ET ENTREPRISES ADAPTÉES

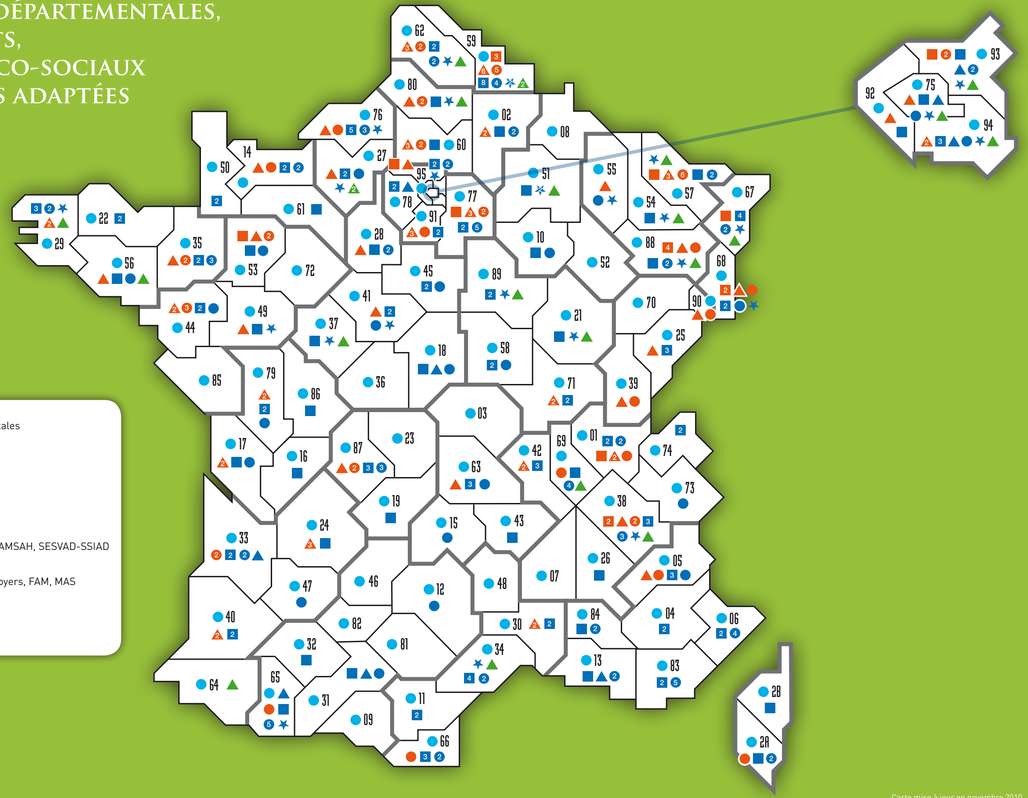

Carte mise à jour en novembre 2010

CHIFFRES CLÉS

29 structures de travail adapté

- → 23 entreprises adaptées (EA)
- → 6 centres de distribution de travail à domicile (CDTD)

32 structures Handas

- → 16 structures d'accueil médico-éducatives
- → 16 structures d'accueil pour adultes
- → 769 personnes accueillies pour l'ensemble des structures

906 614 dons faits par 530 736 donateurs au 31/12/2009

19 750 abonnements à Faire Face

130 séjours de vacances APF Évasion

Dont : 105 en France et 25 à l'étranger

- → 105 pour adultes
- → 12 pour enfants et adolescents handicapés moteur
- → 13 séjours adaptés aux personnes polyhandicapées (enfants et adultes)

Nombre de vacanciers : 1 318

- → 283 départs en séjours en intégration (séjours en centre de vacances ordinaires pour enfants et adolescents valides qui accueillent au sein du groupe un ou plusieurs jeunes handicapés)

Soit 1 601 vacanciers

Nombre d'accompagnateurs : 1 767

APF Évasion gère une dotation de l'ANCV, en 2009 c'est 1261 APV (aide aux projets vacances) qui ont permis à autant de vacanciers en situation de handicap de partir en vacances. Cela représente un montant total de 872 560 €.

APF Formation

- → 7 sites
- → 2 filières de formation diplômante (aide médico-psychologique et auxiliaire de vie)
- → Plus de 100 propositions de formation professionnelle
- → 1 colloque annuel à l'Unesco
- → 770 dispositifs
- → 15 000 heures de formation
- → 8 500 stagiaires
- → 1 300 structures clientes

Salariés

L'effectif global de l'APF est de 11 293 salariés (au 31/12/2008) auxquels s'ajoutent 1 342 travailleurs handicapés répartis dans les 25 établissements et services d'aide par le travail.

Répartition des salariés :

216	au siège national
3 492	dans les structures médico-éducatives
841	dans les délégations et les services d'auxiliaires de vie
4 467	dans les structures d'hébergement et de vie sociale
2 141	dans le travail adapté
136	pour APF Evasion, APF Formation, PSI

(Bilan social 2008 - Bilan social 2009 en juin 2010)

1 047 pour les structures Handas

Chiffres au 31/12/2009 sauf mention contraire

ZOOM sur la Direction Générale

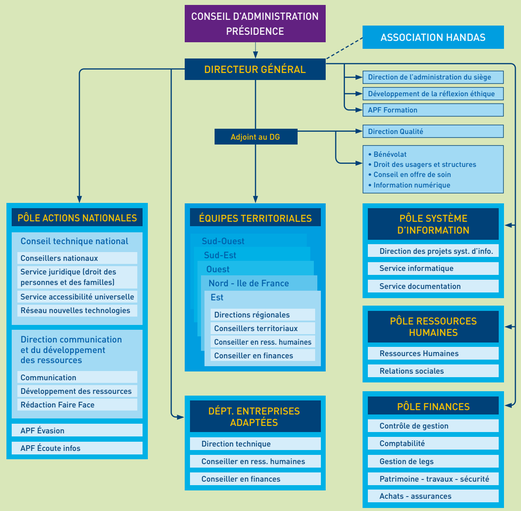

Organiser la proximité

L'APF répond à l'évolution de la gouvernance du secteur médico-social par un choix d'organisation en phase avec ses valeurs : la mise en place de cinq équipes territoriales aux missions transversales (missions associatives, enfance-jeunesse, adultes, polyhandicap, outils de pilotage et qualité). Chaque directeur d'équipe territoriale anime sur son territoire l'action des directeurs régionaux, des conseillers territoriaux et des collaborateurs dédiés aux ressources humaines et aux finances.

Plus qu'une simple déconcentration technique, cette évolution vient compléter la déconcentration politique mise en œuvre avec la création des conseils départementaux, en 2005, et des conseils APF de région, en 2007. Les équipes territoriales vont renforcer les actions de proximité auprès des directeurs de structures et apporter un soutien au niveau des instances élues. Au final, il s'agit de rapprocher le décisionnel, l'expertise et la direction générale des délégations, établissements et services.

APF
Association des Paralysés de France
Association reconnue d'utilité publique

17, bd Auguste-Blanqui - 75013 PARIS
Tél. : 01 40 78 69 00 - Fax : 01 45 89 40 57
www.apf.asso.fr

Conception & réalisation : *APF Entreprises & Savoirs* / Tél. : 02 99 59 59 59 / *impriMerie*®

APF
Association des Paralysés de France

APF EN BREF

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
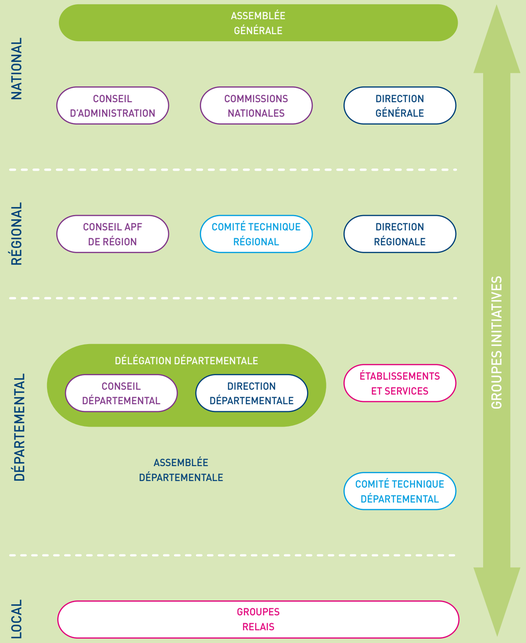
ORGANISATION de l'APF